Forum des Luttes pour la Terre et les Ressources Naturelles Thème 2 – l'accès des jeunes et des femmes à la terre Visioconférence de clôture – Décembre 2021 Retranscription





[00:00:05.020] - Audrey Boursicot (AGTER)

Je vous remercie tous et toutes d'être présentes à cette visioconférence de clôture de la thématique 2 du Forum des luttes pour la Terre. Je vais rapidement laisser la place aux intervenantes, parce qu'elles sont majoritaires. C'est quasiment que des intervenantes qui vont prendre la parole pour cette visioconférence de clôture.

[00:00:37.830] - Lucie Regal (Confédération Paysanne)

Bonjour à toutes et à tous. Je reporte la parole et la voix du groupe jeune de la Confédération paysanne avec qui j'ai fait une réunion cette semaine et du groupe femme. Je vais essayer d'être concise et d'expliquer tout ce qui se passe au mieux. D'abord, je vais vous faire un constat des problématiques qu'on rencontre à l'installation en tant que femmes et en tant que jeunes et jeunes femmes en France. Ensuite, je vais vous expliquer comment on lutte contre ça avec différentes stratégies et un peu les questions que l'on se pose d'articulations de ces stratégies.

En France, pour les jeunes, sur l'installation, on est vraiment contre l'accaparement des terres au profit d'un système agro-industriel qui détruit nos lieux de vie, nos paysages, la biodiversité et nos cultures. Et malgré des outils d'État de protection et de régulation du marché financier, on perd encore 16 000 paysans chaque année. Cela résulte des politiques agricoles qui poussent les fermes à s'agrandir et à investir de plus en plus, à robotiser, à numériser l'agriculture. On ne sait pas si génétiser, ça se dit, mais on le dit. C'est soutenu par des aides, comme des politiques agricoles qui vont donner des aides en fonction de la surface et non de l'actif sur les fermes. C'est renforcé par des montages sociétaires qui vont déjouer la régulation foncière. Grâce à ces stratégies juridiques, c'est plus les terres qui sont achetées, c'est vraiment des parts sociales comme sur les places financières. On a des fermes qui s'agrandissent, des politiques qui poussent à l'agrandissement et des fermes qui sont vraiment très grosses. Quand on est un collectif, un jeune ou sur des systèmes agricoles paysans, on n'a pas les moyens de les récupérer, de les racheter. Et elles ne sont plus du tout adaptées à l'agriculture vraiment paysanne.

Ensuite, sur les femmes, je vais vous citer différentes problématiques qu'on a soulevées. On a des femmes au groupe FEMMES qui n'ont pas réussi à avoir d'accès à des prêts bancaires sans la présence de leur mari. Alors que c'est illégal dans la loi. Et les maris n'étaient pas dans l'agriculture ou ne s'installaient pas en agriculture avec elles. On a des propriétaires qui refusent que les baux aillent au nom d'une femme et d'un homme sur une même ferme alors que les deux sont associés et mettent le bail que pour la location, qu'au nom de l'homme.



Dans le parcours à l'installation, on a des formations obligatoires pour accéder à des aides pour l'installation. À chaque fois, on doit faire plus de formations quand on est une femme. Ils jugent important qu'on se forme plus pour les mêmes compétences de base. On a dans les instances administratives des retours de femmes qui y sont, des instances administratives agricoles et foncières, où il y a beaucoup de critiques, des remarques sexistes récurrentes, des prix plus chers qui sont posés pour les femmes. On a des différences de traitement des dossiers. On est moins pris au sérieux dans nos dossiers. On doit être beaucoup plus forte et beaucoup plus compétentes pour les mêmes installations que les hommes. En plus de ça, dans les instances lors d'héritage, on a des prix de ferme qui sont, amoindris par les notaires ou pour la famille, pour que le fils puisse mieux reprendre la ferme.

Et les filles, du coup, ont une part d'héritage qui est négociée à la baisse. On a lors des séparations, lors des divorces, dans les couples, on a la même chose qui est faite. On pourrait avoir des parts de compensation pour le travail domestique qu'on a effectué et le sacrifice de carrière que l'on a fait pour pouvoir avoir la même somme lors d'une séparation dédiée à l'homme et la femme. L'entreprise de l'homme ne doit pas être impactée et donc les juges préfèrent conserver le bénéfice à l'homme et les femmes ont moins d'argent à la suite de ça.

Si Céline arrive à avoir son micro, elle pourra en rajouter parce qu'elle, elle voulait vraiment parler du sexisme ordinaire qu'on retrouve dans les campagnes et qui nous demande beaucoup d'efforts pour pouvoir répondre, être, vivre avec les différents partenaires agricoles ou voisins. On n'est vraiment pas considérés, on ne doit pas faire les mêmes choses. On n'est pas à égalité et on a beaucoup de sexisme ordinaire sur nos fermes. Céline en parlera mieux parce qu'elle a écrit un livre avec ses collègues paysannes qui décrit vraiment ça.

Pour répondre à tout ça, on arrive à se rendre compte qu'en France, on a un système juridique qui est égalitaire. On a aussi un système de régulation et de protection foncière qui devrait nous permettre de pouvoir nous installer. Mais vu que c'est poussé par des politiques capitalistes et patriarcales, on voit que l'application n'est pas faite, à différentes échelles. Au niveau juridique, au niveau foncier, dans les instances d'installation et sur le terrain, par nos propriétaires, par nos maris etc. Et du coup, pour répondre à ça, on a vraiment plein de types d'actions différentes. On peut aller lutter en plaidoyer auprès des instances administratives pour aller demander, par exemple, une aide particulière à l'installation des femmes. Quand on a des aides à l'installation quand on va s'installer, quand on est non issu du milieu agricole, on a une aide particulière en plus. On aimerait peut être en demander une pour que quand ce soit une femme qui s'installe, elle ait une aide particulière pour montrer aussi l'importance de leur installation et nous aider. On aimerait bien passer la PAC à l'actif



pour que ce ne soit pas les terres et la surface des terres qui soient aidées, mais vraiment le nombre de travailleurs sur chaque ferme.

On aimerait pourquoi pas avoir une reconnaissance du travail domestique ? Et pourquoi pas instaurer un salaire universel pour le travail domestique qui, pour l'instant, est fait en majorité par les femmes et qui fait qu'on met de côté nos carrières alors qu'on travaille à la maison. Ça, c'est plutôt les plaidoyers dans le sens administratif.

On peut aussi faire de la lutte intermédiaire et communiquer au maximum dans les structures syndicales. Ce qu'on fait, c'est que là, il y a un livre super qui a été fait par des paysannes et qu'on distribue, qui marche vraiment bien. Tout le monde le lit et on peut le donner à nos pères, à nos frères, à nos collègues de travail pour qu'ils comprennent ce qu'on vit au quotidien. Ça, c'est une très, très belle action qu'elles ont faite pour la cause féministe. Là, on travaille sur des podcasts. On va faire une série de podcasts avec le groupe FEMMES pour parler des congés maternité, des retraites, etc. On est en train de travailler sur des affiches qu'on va mettre dans tous les bureaux de la Confédération paysanne, qu'on aimerait, on va peut valoir un peu, pour expliquer les règles de modération qu'ils peuvent mettre en place pour favoriser la parole, la prise de parole des femmes, entre autres.

Et puis aussi des règles par rapport aux agressions et au harcèlement qu'on rencontre aussi dans nos structures agricoles. Et pour être vigilants, regarder comment on accueille, comment on regarde les choses. Là, on travaille là dessus. On va aussi sur des pistes de chansons. Il y a le groupe ELLE, un groupe de femmes qui ont des vaches allaitantes et laitières qui ont fait un clip de rap qui parle de la même chose que dans le livre de Céline, mais sous forme de chanson. Utiliser le théâtre et les moyens culturels comme ça, c'est aussi une piste qu'on a. Il faut aussi que l'on soutienne aussi des femmes collectivement qui sont innovantes, expérimentales, qui vont vraiment essayer de partager des terres, des outils de travail et qui se soutiennent financièrement et socialement. On veut prouver et prôner la diversité agricole, sociale, environnementale, faire des synergies de ces pratiques-là, repenser le travail pour que les rituels, les us et coutumes soient adaptés et vraiment conserver la particularité de chaque région, mais les adapter pour que les fermes ne soient plus hétéronormatives et capitalistes, mais bien faire recréer des parentés, recréer des familles, faire famille, mais différemment dans nos campagnes, en prônant la diversité.

J'écoutais le groupe LGBTQI+, qui disait vraiment « la non binarité et la diversité des travaux des espèces animales, végétales, domestiques et sauvages » et de vraiment aller voir comment on peut créer de nouveaux systèmes agricoles et sociaux pertinents. Là, il y a tout un travail sur le terrain



que la Confédération paysanne accompagne aussi ces nouveaux systèmes qui émergent et qui sont vraiment de belles initiatives et de belles choses.

On a des luttes aussi sur le terrain, un peu plus radicales. Nous on travaille sur une brigade d'action féministe et paysanne qui s'appelle la BAFFE paysanne. La baffe, en français, c'est une claque. Du coup, on veut mettre en place un système d'écoute, d'appel numéro unique où on peut appeler les paysannes entre nous pour parler de ce sexisme ordinaire et en même temps d'agression. Nous, on relayerait la parole vers des instances qui sont formées vraiment au juridique, à la Confédération paysanne ou au foncier, et aussi d'agir sur le terrain. Avec la BAFFE, on voulait aussi agir si rien n'était fait au niveau départemental, aller vraiment les défendre sur le terrain et les défendre face à leur mari, propriétaire ou peu importe qui, avec le groupe de femmes. Peut être faire des formations d'auto défense.

Il y a aussi les soulèvements de la terre, c'est une lutte de jeunes qui s'allient avec de la jeunesse plutôt activiste et écologiste urbaine. Et eux, ils vont occuper des terres pour réinstaller contre des agro industries et pour réinstaller des jeunes paysans dessus. Donc, ils les occupent, ils vont même parfois saboter et ils sont plus dans la lutte vraiment de terrain pour pouvoir foutre un coup de pression vraiment aux industries et à l'État pour montrer que c'est inadmissible de mettre des terres ou des projets agro industriels qui détruisent l'environnement et la paysannerie. Et donc la question qu'on se pose là, j'ai fini pour le tour un peu de tout ce qu'on fait et de toutes les initiatives, c'est vraiment de se dire comment on peut repenser nos stratégies.

Avant, tout le monde était clivé dans « C'est d'abord du plaidoyer auprès des instances politiques » ou alors « il faut aller sur la lutte de terrain » et là, maintenant, on se dit « Il faut être malin. Il faut réfléchir différemment et se dire « On repense les stratégies de lutte afin de pouvoir mieux articuler correctement la négociation auprès des instances administratives, le soutien auprès des fermes paysannes pour qu'elles expérimentent de nouvelles formes d'agriculture qui respectent les diversités des vivants et en même temps, se soutenir aussi dans les luttes et les mouvements populaires.

[00:13:56.220] - Céline Berthier (Confédération Paysanne)

Pour reprendre un peu tout ce dont t'as parlé, Lucie, on s'est regroupé avec cinq copines paysannes pour mettre en évidence les mécanismes du patriarcat qu'on vit dans nos fermes et dans nos vies de paysannes. Et on a fait cette bande dessinée qui s'appelle « Il est où le patron ? ». On aime passionnément nos métiers, mais comme dans le reste de la société, on vit jour après jour des situations qui nous dérangent, car elles nous renvoient sans cesse à notre seul statut de femme et non d'individu autonome. Et c'est la base des situations qu'on a pu illustrer dans cette bande



dessinée. Tout ce qui est mis dans la bande dessinée sont des situations réellement vécues. Et donc, on a découpé ça en plusieurs parties sur le patrimoine. On a voulu parler du sexisme malheureusement ordinaire, celui que vous vivez au quotidien sur vos fermes et dans vos vies de femmes. Ce sont toutes les remarques sexistes du quotidien dans l'exercice de notre métier, au marché, par exemple. Et d'autant plus, elles sont difficiles à recevoir quand elles s'installent dans un rapport de double subordination. Par exemple, quand vous recevez ces phrases de la part du maire ou de la part des chasseurs qui utilisent aussi le territoire que nous on utilise ou de la part des propriétaires. Vous êtes en double situation de faiblesse dans ce cas.

Là, on voit Colline qui monte sur son tracteur et en fait, on lui demande « où est le patron ». Et je pense que c'est quelque chose que vous avez certainement dû entendre. On est complètement invisibilisé. On parle toujours des fromages de monsieur, les brebis de monsieur, les chèques sont faits à l'ordre de monsieur et on reste souvent uniquement « la fille de », « la femme de », « la mère de ».

Là, c'est au marché, Véro, qui nous a transmis la ferme, qui a fait son métier pendant 30 ans. Elle était en train de vendre les fromages avec moi et Monsieur le Maire n'a même pas daigner reconnaître que c'était elle qui faisait les fromages.

Ensuite, on a voulu parler de l'articulation vie « professionnelle » et la vie dite « personnelle ». C'est cette diapo là. On voit Coline sur son tracteur qui est assailli de bulles de pensées qui représentent la charge mentale à laquelle les femmes doivent faire face. Elle doit réfléchir à comment s'occuper de ses enfants, faire le repas, faire l'administratif, passer la herse. Et en toute dernière, elles pensent à elle pour peut-être qu'elle va aller voir le gynéco. L'accès à la santé, particulièrement en zone vulnérable, pose problème parce qu'on vit dans des déserts médicaux. Et il n'est pas évident de prendre le temps de se soigner quand les décisions sont prises par les hommes sur la femme. C'est à dire qu'on prend soin de nous en dernier.

Cette page-là, c'est la page des violences. En fait, les violences conjugales sur les femmes ont la particularité du fait que les femmes sont encore plus isolées. Souvent, elles habitent au bout d'une piste. Elles n'ont pas beaucoup d'amis et elles n'ont pas le temps surtout d'en parler. Et c'est un petit monde, en milieu rural où tout le monde se connaît. Et du coup, on n'ose pas répondre, on a peur de s'intégrer, on a peur du qu'en dira-t-on. Et puis souvent, il y a de la connivence des hommes dans les instances décisionnelles et du coup, on n'ose pas mettre en péril la ferme. Donc là, c'était dans la BD, on a mis des témoignages de femmes qui ont suivi des violences conjugales et qui ont réussi à s'en sortir grâce à des amis, mais qui avaient eu du mal parce que tout était mélangé sur le plan personnel et professionnel, ce qui multiplie les vulnérabilités.





La fin, c'est sur les statuts. En France, il est plus difficile d'obtenir le statut de chef d'exploitation qui est le seul statut qui permet une réelle protection. Là, ça fait référence aussi à ce qu'a expliqué Lucie. En cas de divorce, les femmes se retrouvent souvent lésées quand elles ont travaillé sur la fermec Et du coup, elles repartent sans rien. C'est la même chose en cas de départ à la retraite. Les retraites des femmes sont plus petites que celles des hommes. En France, il y a toujours 300 euros d'écart en moyenne. Les femmes, pendant qu'elles élèvent leurs enfants ou quand elles font tout le travail administratif qui n'est pas déclaré, elles ne cotisent pas. Et comme la maison et la femme sont rarement séparées, la femme, une fois d'après, se retrouve sous la dépendance totale de son mari. Elle ne peut pas se prendre un conjoint ailleurs. Elle ne peut pas non plus le quitter, si elle ne l'aime plus.

Lucie a parlé des inégalités de patrimoine. En fait, dans les faits, malgré les lois en France où dans le cas de divorce ou de succession, les filles ne doivent pas être désavantagées par rapport aux garçons. Et bien, en fait, dans les faits, les femmes accèdent à moins de patrimoine que les hommes en France. Ce sont des arrangements qui sont faits lors des successions et lors des divorces.

Donc là, vous voulez parler de la difficulté pour les femmes d'avoir des places dans les syndicats. En fait, les réunions sont quand même des instances qui sont faites par les hommes et pour les hommes. La circulation de la parole n'est pas évidente. Là, on voit Pauline qui n'arrive pas à parler assez fort pour se faire entendre. Et à droite, quand les journalistes viennent interviewer une manifestation, on pousse les femmes derrière et ce sont les hommes qui sont sur le devant de la scène et qui prennent le micro.

Il y a une étude qui a montré en France que dans les instances agricoles, il n'y a pas plus de 30% des élus qui sont des femmes et souvent, elles occupent les postes type trésorière, secrétaire, qui ne sont pas des postes de représentation et de pouvoir.

Du côté de la commission FEMMES dont Lucie a commencé à parler, on a réfléchi à des propositions d'action pour essayer de se retrouver, de se retrouver, de faire bloc et défaire ces mécanismes. C'est important d'abord de se retrouver en non-mixité pour prendre conscience de tous ces mécanismes et imaginer ensemble des solutions. Comment répondre ? Comment se protéger des violences ? Faire des chantiers non mixtes aussi, pour qu'on ne nous enlève plus les outils des mains. Être solidaire des camarades quand elles se font couper à la parole en réunion ou quand elles se prennent des remarques, quand elles se sont sexistes pour ne pas laisser les agresseurs continuer sans impunité. Sensibiliser dès le plus jeune âge les garçons et les filles à ces problématiques sexistes et surtout au consentement. La parité, dans notre syndicat, la Confédération paysanne, lors des



élections, il faut qu'il y ait un tiers de femmes minimums qui soient représentées. Mais par contre, elles peuvent être aussi dans les suppléantes. Mais ce n'est pas encore que les titulaires. Et enfin, lever les freins qu'on se met avec des formations. Et on réfléchit aussi à faire évoluer les règles et les lois. Là, tout récemment, il y a une loi qui oblige les femmes qui sont présentes depuis cinq ans sur la ferme non déclarées, ou avec un sous statut comme conjointe collaboratrice à avoir un meilleur statut. Petit à petit, on peut faire du chemin.

Et je vous ai mis un petit bonus de la BD. C'est Claudine qui a eu une lourde journée, qui a fait toutes les bulles que vous avez vues sur le profil, et maintenant, elle va voir ses brebis et elle demande « Est ce que vous m'aimez ? »

[00:13:56.220] - Maria José Morais Costa (CONTAG)

Je voudrais saluer toutes les personnes présentes. C'est avec beaucoup de joie que nous avons accepté l'invitation pour partager et échanger des savoirs. Je vous remercie beaucoup pour cette opportunité. Je m'appelle Maze Morais, je suis agricultrice familiale du Nord Est du Brésil. Je suis au secrétariat des femmes à la Contag et à partir de là, je suis arrivé à la coordination de la sixième Marche des Marguerites. C'est l'expression de notre résilience et c'est pour ça que je veux présenter ici en tant qu'expérience de vie. C'est le résultat de notre autonomisation politique en tant que femmes et population traditionnelle. Ici, nous produisons 45% des aliments que la société consomme. C'est l'importance de notre travail pour la vie. Ça, c'est indéniable. C'est dommage que ça ne soit pas valorisé par une partie de la société. On voit ça en n'ayant pas accès à la terre, moins d'accès à la terre, moins d'assistance technique et moins de canaux de commercialisation de ce que nous produisons. La Marche des Marguerites nous a donné une visibilité. Ça a montré à la société qui nous étions et pourquoi est-ce qu'on avait besoin de politiques publiques spécifiques.

Ça a montré au mouvement syndical, le pouvoir d'organisation et de mobilisation des femmes, ainsi comme notre capacité d'articulation entre différents groupes, différentes branches, différents groupes de femmes et de mouvements sociaux et féministes. Aujourd'hui, 16 organisations et mouvements font partie de la coordination politique élargie de la Marche des Marguerites. C'est une large action politique qui montre la diversité des femmes dans les champs, dans les forêts etc. Nous sommes très nombreuses, des femmes agricultrices, des paysannes, des enfants, des sans terres des salariés, des femmes qui cassent les noix de coco, des femmes de population traditionnelle et plusieurs autres groupes traditionnels. Les Marguerites, c'est un hommage à Margarita Maria Alves, syndicaliste de l'Etat du Paraiba assassinée en 1983, à 50 ans, par un tueur à gages aux ordres de grands propriétaires terriens de la région. À partir de là, nous avons eu déjà six marches. La dernière en 2019 avec plus de 100 000 femmes. Aujourd'hui, la marche des Marguerites a été reconnue comme la plus grande action des femmes au monde. C'est quelque chose de très important dans un



pays marqué par des inégalités profondes. Pendant la création de la Marche des Marguerites, dans ces dernières 21 années, nous avons eu plusieurs choses que nous avons réussi à faire, comme le mouvement syndical.

Nous avons eu des espaces de participation et c'est un reflet dans les parités entre les femmes et les hommes dans le MSR, dans les syndicats, dans les confédérations. Nous avons eu aussi des gains en ce qui concerne les politiques publiques, malheureusement, on a fait marche arrière avec l'élection d'un gouvernement conservateur d'extrême droite.

Dans la sixième marche des Marguerites, on a fait 163 propositions organisées dans dix axes politiques. Cette plateforme politique nous guide et à partir de là, nous encourageons les initiatives locales. Nous, les femmes, nous comprenons que quand nous parlons de la lutte pour la terre, ce n'est pas que pour la terre. C'est aussi à propos de nos territoires. Il s'agit de construire un système agroalimentaire durable sur l'agroécologie, la sécurité alimentaire, c'est protéger notre biodiversité, c'est avoir accès aux biens communs. La lutte est globale, n'est-ce pas ? Là, ce sont des questions présentes dans notre quotidien et qui sont directement liées à la vie des populations et à la perpétuation de la vie qui sont menacées par les conséquences de l'action d'un État qui réprime et qui avance sur notre territoire avec un agenda libéral et conservateur et qui attaque la nature et qui mène à l'aggravement des conflits agricoles, et qui cause des morts avec l'augmentation de la violence.

Pour les femmes, la violence est toujours plus cruelle. La lutte pour l'accès des femmes à la terre, c'est aussi la lutte pour le territoire. Nos revendications pour le territoire est plus large que la lutte pour la terre, parce qu'on a cette question du pouvoir aussi. Et ça nous préoccupe beaucoup. Quand nous parlons de lutte, conquête, résistance du territoire, on parle aussi des moyens de reproduction de la vie, des fruits, de la nature, des plantes médicinales, de l'eau commune pour les animaux, pour la pêche. Donc, le droit à la terre, c'est accès au bien commun.

Et là, j'en arrive la question du Babassu. Quand les femmes qui cassent la noix de coco de Babassu, quand elles vont parler de la valeur d'un arbre, c'est aussi la protection de leur territoire, parce que c'est l'espace de vie. Dans la marche des Marguerites on comprend que l'accès aux plantations de Babassu, c'est une lutte territoriale. Parler de la lutte pour la terre, c'est parler de la souveraineté alimentaire, des droits des populations, des politiques stratégiques pour la consommation et la distribution des aliments et parler des aliments et la façon que les aliments sont consommés. Manger c'est aussi un acte politique. Là, on parle de la durabilité de la vie, on parle de la souveraineté alimentaire,



C'est en ce moment de crise politique extrême, crise économique, politique, face à ce contexte d'augmentation de la demande. C'est pour ça que notre dernière marche date de 2019. En ce moment, notre travail est invisible et tous ces éléments que j'ai évoqués, l'accès à la terre, l'assistance technique, la faiblesse des canaux commerciaux, la marche des Marguerites nous a donné de la visibilité et a montré à la société pourquoi nous avons besoin de politiques publiques spécifiques. Ça a montré également aux mouvements syndical notre pouvoir de mobilisation et pour nous, c'est quelque chose de très important. C'est pourquoi j'aimerais conclure mon intervention en disant que la marche des Marguerites annonce un féminisme qui se construit sur la base de ce qu'on vit en tant que femmes agricultrice. C'est à partir de là qu'on montre notre capacité d'articulation en défense des terres, des biens communs et en faveur aussi de la souveraineté alimentaire et de la justice environnementale. C'est pourquoi je vous invite toutes et tous ici présents afin que vous puissiez participer à cette marche qui aura lieu en août 2023.

J'aimerais conclure, je viens de conclure, je ne sais pas si j'ai dépassé le temps, mais quoi qu'il en soit, c'était ce que j'avais à partager en matière d'expérience avec vous concernant la Marche des Marguerites, qui est donc la plus grande mobilisation au niveau du Brésil.

Donc merci beaucoup. Je vous remercie pour votre invitation encore une fois et je profite de cette occasion pour saluer l'ensemble de la délégation brésilienne au nom de l'ensemble de nos collègues, de nos camarades. Je vous embrasse. Merci encore une fois.

[00:30:03.410] - Mônica Bufon Augusto (CONTAG)

Bonjour à toutes et à tous. Bonjour à l'ensemble des camarades ici présents. Je salue la délégation brésilienne ici présente dans le cadre de ce Forum si important. Je m'appelle Monica Augusto, je suis une jeune agricultrice familiale. Je produis du café dans l'état de l'Espirito Sancto au Brésil et à l'heure actuelle, je suis également la secrétaire au Jeune au niveau de la Contag et présidente également du Comité des Jeunes de l'Unipa, qui est donc une organisation internationale. Parler de cette lutte d'accès à la terre pour nous autres en tant que jeunes, c'est quelque chose de très important. Je suis une jeune rurale, j'ai obtenu mon premier lopin de terre à 21 ans, mais ce n'était pas dans le cadre de la politique de réforme agraire. C'était un prêt que j'ai obtenu grâce au soutien de ma famille, mais je tiens à souligner que cela a été essentiel pour que je puisse maintenir mon activité dans les champs.

Le fait d'occuper cet espace dans le cadre de notre lutte en vue d'un accès à la terre, c'est quelque chose de très important pour moi, justement parce que je sais que c'est très important de rester dans la campagne et surtout parce que j'aime la campagne, j'aime la terre. Ce défi autour de l'accès à la terre, c'est quelque chose de très difficile pour nous autres jeunes ruraux et c'est très



problématique ici au Brésil. Je pense que c'est le cas un peu partout qu'existe cette migration des jeunes vers les villes. C'est quelque chose de très problématique. La jeunesse a un énorme défi devant elle. La famille doit comprendre l'importance de la jeunesse. La famille elle-même, souvent, ne comprend pas ça, que ce soit au niveau de nos luttes, mais sur l'aspect productif aussi. Autrement dit, que les jeunes puissent être protagonistes également. C'est un défi pour nous. Sans la participation des jeunes, et là, c'est un objet de réflexion profonde, qu'en sera-t-il de notre campagne, de notre souveraineté alimentaire, de notre environnement ? Les défis au niveau de ces politiques sont très nombreux, très importants, que ça soit par le manque, en raison du manque de politique qui permet aux jeunes de continuer de travailler dans les champs, dans les campagnes au travers un accès à la terre.

Lorsqu'on n'a pas de politiques, l'accès aux jeunes est très difficile. C'est un vrai défi. Pour vous donner un exemple, ici, au Brésil, ces deux dernières années, environ 800 000 jeunes ont quitté la campagne. Et pourquoi ? Par un manque de conditions de vie satisfaisantes. Cela doit donc être mis en avant par nos organisations, autrement dit, donner de la visibilité à cette importance qu'est celle de la jeunesse. Toutes les organisations doivent faire ça. Sans ces organisations, justement, les jeunes quitteront, abandonneront la campagne et n'auront pas le soutien de leurs familles. C'est pourquoi je tiens à souligner l'importance aussi du forum, cet espace qui permet un dialogue large au niveau international, s'appuyant sur la force de nombreuses organisations, et justement autour de cette thématique de la jeunesse et des femmes. Face aux défis qui sont les nôtres, nous avons eu beaucoup de processus de formation auprès de notre jeunesse, notamment un travail de prise de conscience. Pour avancer, pour conclure, j'aimerais aussi mettre l'accent sur le programme « Jeunes savoirs ». C'est un programme qui vise à mobiliser notre jeunesse. Ce programme, on l'étend à nos campements, justement, au vu du besoin de formation de notre jeunesse. C'est un travail d'ores et déjà effectif auprès de notre jeunesse.

Et puis, nous menons un travail effectif aussi avec nos festivals de la jeunesse. Nous avons la marche qui vient d'être évoquée par notre camarade Mazé, mais nous avons aussi les festivals, une action grandiose. La mobilisation commence au niveau des communes, puis ça avance vers les régions, jusqu'au niveau national, pour justement communiquer les envies de la jeunesse. C'est l'une de nos principales causes, l'accès à la terre. Ça va être notre quatrième édition du festival, ça va être en avril 2023. J'invite les autres organisations à participer également. C'est une action qui rassemble environ 5 000 jeunes, des jeunes issus des champs, des forêts, afin que l'on puisse dialoguer, que l'on puisse discuter les envies de la jeunesse et sa permanence à la campagne. C'est ça la lutte de notre organisation.



Pour conclure, j'aimerais demander à notre camarade Alonso qu'il partage des photos de nos actions récentes, que nous avons menées dans le cadre de notre lutte pour la Terre. Donc, si vous pouvez avancer. Ça, c'est un travail de base qu'on a mené récemment. Dans les autres forums, on a évoqué cet espace. Il me semble que les membres de ce groupement sont présents ici. On avait mis à disposition le lien pour que tout un chacun puisse participer. C'est un campement dans l'état de l'Esperitus Sanctus. C'est un programme de formation destiné à notre jeunesse. Autrement dit, un espace très important où on mène des actions concrètes, parce que la jeunesse doit comprendre notre lutte pour y rester, justement. Ici, nous avons des actions que nous avons menées dans nos Etats. La jeunesse elle-même qui s'organise, qui présente ses causes, son agenda. C'est une activité qui a été faite dans l'Etat du Pernambuque, dans le Nord-est du Brésil.

Ici, encore un exemple d'un autre Etat, c'est Alagoes, avec justement ce programme « Jeunes Savoirs » et ses formations auprès de la jeunesse, une action de base au niveau des municipalités.

Ici, on a commencé récemment un travail dans une école, ici dans le DF, dans le district fédéral. C'est donc une activité dans une école et l'année prochaine, on veut mener une activité avec 350 jeunes, une activité de base. Toute cette école est située dans un campement. C'est pourquoi nous devons valoriser la participation de la jeunesse, des jeunes. Dans le cadre de ces espaces-là, l'école nous a ouvert les portes pour qu'on puisse mener ce travail auprès de la jeunesse. C'est très spécial pour nous. On va entamer ça plus sérieusement l'année prochaine, mais ces rencontres ont déjà été un moment important pour nous.

Ici, on retrouve une mobilisation autour du Festival de la jeunesse. C'était la dernière édition du festival en 2015. Nous n'avons pas réalisé le festival l'année dernière en raison de la pandémie, mais quoi qu'il en soit, notre but est de pouvoir le faire en 2023. Autrement dit, on sera dans les rues, la jeunesse fera ses revendications, revendiquera ses droits. Je pense que c'était le dernier slide. Merci beaucoup. Joyeux Noël à tous, bonne année à tous avec beaucoup de lutte et beaucoup de savoir. Merci à toutes et à tous.

[00:38:27.440] - Aïchata Koné (CGLTE OA)

Je salue tout le monde comme Audrey a si bien dit, je suis Aichata Kone, Chargée de communication et animatrice du groupe GER de la Convergence Globale des Luttes ouest africaines. Vraiment, j'ai beaucoup fourni d'efforts pour être dans ce forum, sinon c'était vraiment pas facile pour moi, car je viens tout juste de rentrer à la maison après un mois de tracasserie sur la route, car on a traversé beaucoup de pays de l'Afrique de l'Ouest. Donc, je serai un peu bref. Donc, comprenez que je suis aussi un peu fatiguée. Voilà. Comme vous l'avez tous dit, quand on parle de l'accès sécurisé des femmes et des jeunes à la terre, c'est une thématique qui est extrêmement sensible aujourd'hui, car



les constats ont prouvé que c'est les femmes qui nourrissent 80 % de la population grâce à leurs activités agricoles. Donc, la convergence à son niveau au début, ce n'était pas facile, car les femmes sont confrontées à beaucoup de problèmes, vous le savez tous, dans la société patriarcale, les femmes sont marginalisées. Il y a une étiquette qui est faite et qui est collée à elles. Elles ne doivent pas parler devant surtout les chefs coutumiers ou bien elles n'ont pas le droit à réclamer les droits fonciers qui leur reviennent.

Donc, ce n'était vraiment pas facile au Mali ici et en Afrique de l'Ouest, parce que la Convergence intervient dans 16 pays de l'Afrique de l'Ouest plus la Mauritanie. Donc, ce n'était vraiment pas facile pour nous. L'idée qu'on a eue, c'est d'organiser les femmes en groupement d'abord, les sensibiliser, leur dire qu'elles ont droit à la terre, les femmes et les jeunes, leur expliquer bien qu'elles ont droit à la terre et à l'eau. Après cela, nous avons rapproché les chefs coutumiers, les leaders communautaires qui ont la facilité de leur donner des champs pour qu'elles cultivent ou qu'elles fassent des maraîchages. Une fois qu'elles ont été mises en groupement et formées sur leurs droits, elles sont devenues des porteuses de plaidoyer auprès de ces chefs coutumiers, parce que nous travaillons en permanence avec les communautés paysannes. Nous les avons rapprochées, ces femmes aussi, on les a sensibilisés aussi sur les droits des femmes et les jeunes concernant l'accès des jeunes et des femmes à la terre. Car aujourd'hui, nous, les jeunes et les femmes, ce n'est pas facile pour nous aujourd'hui. Même si tu vois que les jeunes partent vers les grandes villes pour travailler en tant qu'aide-ménagère, c'est vraiment dû à cela, parce que nos mamans n'ont pas accès à la terre alors qu'elle contribue beaucoup au développement de la famille, surtout aux frais des condiments. Surtout en Afrique. Si aujourd'hui, un homme ne donne pas l'argent à sa femme, elle ne sait pas qu'elle ne sait pas quoi faire pour acheter du condiment, donc elle est obligée de mener des petites activités à côté pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants. Parce que très généralement, c'est nos mamans qui s'inquiètent plus pour nous.

Quand elles sont devenues porteuses de plaidoyer maintenant, les chefs coutumiers, les leaders communautaires, les chefs religieux ont été sensibilisés sur cette sensibilité des femmes et des jeunes, à leur accès sécurisé. Parce qu'on peut parler de l'accès des femmes et des jeunes, mais si l'accès n'est pas sécurisé, ce n'est pas vraiment facile. Donc, on a fait des plaidoyers avec ces chefs coutumiers et en 2019, on a organisé un grand forum à Sélingué et on a regroupé les chefs coutumiers de ces 16 pays de la sous-région. Donc, on a discuté avec eux, on les a sensibilisés et ça a sorti de cette rencontre un document de plaidoyer. Ce document de plaidoyer met un accent particulier sur l'accès sécurisé des droits des femmes et des jeunes à la terre. Les femmes maintenant, elles ont une meilleure connaissance sur leurs droits et aussi les jeunes ont une meilleure connaissance sur leurs droits et ces jeunes n'ont pas vraiment été à



l'école. Donc, ce n'est pas vraiment facile pour eux de connaître qu'elles ont ce droit là aux questions du foncier.

Car ce foncier est extrêmement sensible chez nous. Quand une femme dit maintenant « Moi, j'ai droit à ça, j'ai droit à ça. » On te stigmatise, on te montre du doigt, dire que tu deviens révoltante, tu deviens une femme féministe. Donc, ce n'est vraiment pas facile pour nous. Même si la Convergence a fait de son mieux, le fléau continue toujours. C'est pour cela que nous sommes en train de continuer à mener ces luttes dans l'Afrique de l'Ouest pour que l'accès sécurisé des femmes et des jeunes à la terre soit fait.

Dans cette même lutte, nous avons eu une loi sur les fonciers agricoles qui a édicté l'accès des femmes et des jeunes à la terre. Les commissions doivent être mises en place dont les femmes et les jeunes sont représentés dans cette commission. C'est des commissions foncières villageoises. Maintenant, les problèmes que les villageois seront confrontés en question du foncier seront gérés dans les vestibules du chef du village. Ces femmes et ces jeunes sont représentées dans ces commissions foncières et villageoises. Donc leurs droits ont été édictés dans ça. Elles peuvent réclamer dans cette commission tout ce qu'elles veulent, et les jeunes et les femmes.

Donc, pour ne pas être trop long, les questions peuvent venir après. Donc, le document de plaidoyer que je viens de citer dans mon intervention est vraiment d'une importance capitale pour nous car même lors de cette caravane ouest africaine qui est une activité phare de la Convergence, qui est réalisée chaque deux ans dans cinq pays de la sous région, nous avons eu l'occasion de remettre ce document de plaidoyer à deux présidents de la République, à savoir le président de la République de Guinée Conakry, et le président de la République de Guinée Bissau, qui a dit qu'il serait ambassadeur auprès de sa hiérarchie pour que vraiment l'accès sécurisé des femmes et des jeunes soit vraiment facile dans l'Afrique de l'Ouest. La caravane a été un espace aussi pour nous, les femmes et les jeunes, d'interpeller les autorités sur notre situation en question du foncier. Je ne vais pas être vraiment trop longue. Il y a la fatigue qui est là. C'est un honneur pour nous et pour moi de vraiment partager cette petite expérience avec vous et d'être parmi vous. Comme le slogan de la Convergence dit, « même dégâts, même combats. Nous irons jusqu'au bout, on n'est pas fatigués ». Merci.

[00:46:18.090] - Carmen Diana Deere - Université de Floride - Centre d'études Latino-américaines

Bon après midi, bonsoir. Merci de l'opportunité d'être avec vous et partager un petit peu de mon expérience. Comme Elena a mentionné, c'est ce que je vais vous présenter et ce sont des réflexions



sur les réformes agraires des gouvernements progressistes du 21^e siècle en Amérique latine. Que sont les réformes agraires de Bolivie, Brésil, Équateur et Venezuel. Quand nous avons démarré cette recherche, il y a une question centrale. Jusqu'à où a été mise en place la lutte d'égalité de genre dans le processus de redistribution de la terre au 21^e siècle ? Deuxième, quel est le rôle des mouvements sociaux dans la redistribution de la terre avec l'équité de genre ?

Pourquoi ces quatre pays? Parce que c'étaient des pays avec des gouvernements progressistes en ce XXI° siècle, ce qui veut dire qu'ils avaient un engagement en matière de justice sociale. Les quatre gouvernements en question avaient également l'objectif de réaliser des réformes agraires redistributives intégrales dans le but d'obtenir la souveraineté alimentaire. Ils ont été tous soutenus, du moins au début, par les mouvements sociaux qui étaient rattachés à la CLOC et à la Via Campesina. Ces organisations, nous le savons, étaient engagées dans cette campagne globale pour des réformes agraires intégrales et la souveraineté alimentaire. Depuis la fin des années 90, CLOC et via Campesina ont inclus l'égalité des genres dans leurs pratiques et dans leurs demandes. Pour un aperçu rapide quels ont été les engagements? Nous pouvons voir que dans les quatre pays en question, d'abord, la réforme agraire a eu lieu au niveau de la Constitution, puis on a eu l'incorporation, l'intégration des femmes à ces réformes agraires, n'est ce pas? Autrement dit, à ce niveau là, au niveau formel, on a eu une reconnaissance très importante de la lutte de la lutte paysanne, mais aussi de la lutte des femmes. Pour que ces engagements deviennent quelque chose de concret en pratique, nous avons besoin de ces mécanismes, de ces dispositifs d'intégration de la femme.

Autrement dit, nous avons besoin de politiques concrètes portant sur la façon dont les femmes seront intégrées. Les deux politiques les plus communes en la matière pour intégrer les femmes à la réforme agraire, ça consiste justement à accorder la priorité aux femmes qui sont à la tête de leur famille ou la concession conjointe des titres aux deux membres du couple. Ici, nous voyons les différents pays. La Bolivie a utilisé la législation et cette titularité conjointe. Elle a utilisé les deux mécanismes. Quels ont été les résultats ? Ces informations là sont très limitées parce que les données n'ont pas toujours été collectées et distribuées par genre. C'est donc l'un des principaux problèmes parce que c'est très difficile d'accompagner ce que font les gouvernements, ce qu'ils ont promis en l'absence de ces informations. Nous avons besoin de ces informations pour évaluer cette évolution. Quoi qu'il en soit, je vais vous fournir les données dont nous disposons pour ces pays. En Bolivie, pour ce qui est du processus de titularisation qui était le programme principal au niveau national, nous pouvons voir que la plupart, 82% des parcelles concédées dans le cadre de ce processus ont été concédées à des couples.



Et donc, pour ce qui est de cet aspect là du programme Devo Morales, les objectifs ont bel et bien été réalisés. Pour ce qui est du Brésil, ça concerne la première période de Lula. Qui a donc été inscrit dans les campements ? Dans ce cas là, nous avons aussi un pourcentage décent, correct, puisqu'un tiers des bénéficiaires de la réforme agraire étaient des femmes. En ce qui concerne l'Équateur, notamment le cas des associations équatoriennes qui fonctionnent comme des campements, on a pu encore une fois intégrer un tiers de bénéficiaires femmes. Mais encore une fois, il faut mettre en avant le fait que ce qui a été fait en Équateur au niveau de ces associations, c'est très peu. Le nombre total de bénéficiaires n'était pas significatif, bien que l'Équateur soit plus petit relativement que la Bolivie et le Brésil. En ce qui concerne le Venezuela, jusqu'à présent, on n'a pas pu trouver de données classées par genre, par sexe. C'est pourquoi nous ne pouvons pas dire grand chose à ce sujet. Ça, ça concerne les personnes individuelles. Mais un autre aspect de ces réformes agraires dans certains de ces pays, c'était la concession de terres collectives.

C'est en Bolivie où ce processus a été particulièrement important puisque presque 80% des terres ont été concédées de façon collective, que ce soit à des communautés ou au niveau des territoires autochtones, indigènes, paysans, des millions d'hectares ont été concédés. La population couverte par ce programme s'est levée à presque un demi million, mais le gouvernement de Morales n'a pas pu régler la question des us et coutumes. Dans ce processus de réforme agraire, nous avons eu peu de terres expropriées et redistribuées, donc nous avons une grande quantité de paysans sans terre qui demandaient des terres, justement. Passons maintenant au cas du Venezuela. Nous savons que dans ce cas là, nous parlons de terres qui avaient été occupées illégalement et qui ont été récupérées. C'est le terme qu'on emploie au Venezuela, et à partir de là, des collectifs ont été créés, mais nous ne savons pas beaucoup de choses à ce sujet, puisque le gouvernement Chavez n'a jamais publié de données pour qu'on puisse savoir qui étaient les bénéficiaires de ces programmes et savoir si les femmes y étaient incluses ou pas.

Enfin, le cas de l'Équateur, les terres ont été donc titularisées de façon collective également. Là, encore un travail correct. La plupart des terres des communautés indigènes avaient déjà été titularisées en leur nom à des périodes préalables, pendant le gouvernement de Corea. Dans le gouvernement de Corea, ce qui a été fait, c'est de conclure ce processus et là, on dispose de données concrètes à propos de ces communautés. Ce qui est intéressant, c'est que nous savons que presque la moitié des bénéficiaires étaient des femmes. Ce qui est intéressant dans le cas équatorien, dans cette étape portant sur les droits des communautés, etc, l'important, c'est que c'était le premier pays dans sa constitution politique de 2008, ça a été le premier pays à associer les pratiques d'octroi de terre et les droits des femmes. Ici, en bas, dans l'article 5710, nous pouvons voir comment l'État a essayé d'harmoniser tout cela. Le résultat, c'est que ça a été un des rares processus où, dans le titre même des tiers collectifs, figurent les noms de l'ensemble des adultes des ménages qui composaient



ces communautés à partir de 18 ans. Ça a été une manière d'inclure justement les jeunes également. Rapidement, je ne pourrais pas évoquer tous les détails, mais permettez moi d'avancer vers la conclusion.

Que pouvons-nous tirer de ces quatre processus là ? Tout d'abord, dans trois pays des mesures ont été prises, des mesures substantielles ont été prises pour régulariser la question foncière, la propriété foncière. Cela a consisté à identifier les terres nationales qui étaient inoccupées ou occupées illégalement et cela a été le point fort en matière de réformes agraires. C'était justement en Bolivie et au Venezuela, bien que ça soit aussi le cas au Brésil. Ces expériences sont différentes en matière d'expropriation de terres privées qui, en raison d'un manque d'intérêt pour la société, ont vu une redistribution. Ici, nous voyons que le Brésil et le Venezuela ont été au-delà de ce qui a été fait en Bolivie et en Équateur. Et donc, sur le plan théorique, cette composante de redistribution a été plus forte au Brésil et au Venezuela, justement parce que des expropriations ont été entamées. Mais la demande n'a pas été satisfaite dans l'ensemble des pays.

Et donc, pour ce qui est du rôle des mouvements sociaux ruraux, dans trois pays, nous pouvons voir que ces mouvements ont joué un rôle clé, un rôle essentiel pour mettre en route l'agenda de la réforme agraire. Sans ces mouvements sociaux, on n'aurait pas vu de réforme agraire. Au Venezuela, par contre, on observe une réforme agraire depuis le haut. Ça ne veut pas dire que les organisations rurales n'étaient pas présentes, mais elles n'étaient pas sur le devant de la scène dans leur contexte national. Pour ce qui est du rythme de la réforme agraire, le rythme qui a pu être obtenu, c'est clair dans le cas du Brésil, avec le rôle historique également de la CONTAG, du MST, des femmes rurales autonomes qui se sont organisées autour, justement, de la réforme agraire. Mais à notre sens, le grand facteur limitant, c'est le poids politique économique des secteurs agro-exportateurs. C'est ça qui a été un obstacle au rythme de cette réforme agraire, particulièrement en particulier en Bolivie, au Brésil et en Équateur. À ce sujet, on pourrait discuter longuement, mais là, j'essaye d'être brève.

Pour ce qui est de l'égalité de genre au niveau formel, une conquête de ces quatre réformes agraires, ça consistait justement à renforcer la législation. On a reconnu le droit des femmes à la terre dans les constitutions, dans les lois de la réforme agraire et aussi une disposition pour mettre tout cela en pratique.

Et puis, les alliances qui ont été construites à différents moments entre les mouvements de femmes, les femmes rurales, les femmes et les États, les agences internationales. Autrement dit, c'était une trame complexe d'alliances qui nous ont permis d'obtenir ces résultats là. Et ce qui a été mis en avant dans ce contexte là, c'est le rôle des femmes rurales en Bolivie, l'exemple des Bartolinas et les exemples brésiliens également. Nous pouvons voir également que les mécanismes d'inclusion des



femmes ont été différents. Ils ont été différents dans ces pays, pour ce qui est justement de la concession et du titre conjoint concédé au couple. C'est difficile de dire quel est le meilleur des mécanismes. Ça dépend totalement de la situation. Pour ce qui est de l'égalité de genre dans la pratique, c'est difficile, c'est impossible à dire comment évolue le pourcentage de femmes bénéficiaires au fil du temps, mais dans trois des cas analysés, Bolivie, Brésil, Équateur, oui, ce pourcentage a beaucoup augmenté.

Donc nous pouvons conclure qu'en comparaison avec les réformes agraires du 20ème siècle, celles du 21ème siècle, oui, ont pu bénéficier une quantité plus importante de femmes, bien qu'en matière de chiffre absolu, on parle de groupes relativement petits, du moins en Équateur. C'est très difficile d'évaluer les résultats de ces concessions collectives en ce qui concerne la Bolivie et le Venezuela. Ça demande beaucoup plus de recherche.

Pour conclure, qu'avons nous appris de tout cela ? D'une, l'importance d'une participation active des femmes rurales organisées. Sans cela, impossible d'obtenir quoi que ce soit. En Équateur et au Venezuela, on n'a pas d'organisation de femmes militantes et c'est pourquoi ça a échoué. C'est une condition essentielle, mais insuffisante à la réussite. Et puis, l'importance de ces mécanismes, de disposer de mécanismes spécifiques visant à l'inclusion des femmes, en plus de la volonté politique, nous connaissons l'importance de tout cela dans la réalisation de politique publique. Ce qui est inquiétant, c'est que les efforts des gouvernements pour collecter des informations, cet effort est nécessaire pour pouvoir évaluer l'impact réel. En matière de données, les efforts ont été insuffisants. C'est pourquoi c'est difficile de faire des évaluations, difficile de dire combien de femmes ont été bénéficiées, quels en sont les résultats sur le long terme ? C'était ça que j'avais à vous dire. Merci pour votre attention.

[01:02:22.350] - Hélène Guetat - Ecole nationale de formation agronomique

Bonjour à tout le monde. Merci pour l'invitation à faire cette synthèse des nombreux documents qui ont pu être échangés ces dernières semaines. La commande qui m'a été faite, c'est de proposer des points pour le débat autour de l'ensemble des matériaux, à la fois les échanges sur le tchat, les posts de vidéos, les documents complémentaires, mais aussi les interventions qui viennent d'être faites autour de la question de l'accès des femmes et des jeunes à la terre et plus largement aux ressources, dans la diversité des contextes au Nord et au Sud et comment, au travers de tous ces documents émergent un certain nombre de questions que je vais proposer de présenter pour lancer les débats. Rappelons tout d'abord qu'il y a trois questions qui ont été posées dès le départ et qu'il est important de reprendre. Premièrement, le choix de mener de front le débat sur les femmes et sur les jeunes n'allait pas de soi et ne va toujours pas de soi pour tout le monde. Les questions sont pourquoi et avec quels intérêts porter dans le débat conjointement la question des femmes et des



jeunes dans l'accès au foncier et aux ressources. Leur situation relève effectivement de situations qui peuvent être similaires, comme leur place dans les rapports, on pourrait dire, articulés de pouvoirs patriarcaux et de génération, sachant que de ce fait, les jeunes filles sont dans une situation de plus grande précarité ou de plus grande domination que les garçons, on pourrait le supposer. Mais dans le même temps, les situations peuvent être distinctes. On voit bien que les collègues de l'Afrique de l'Ouest de la Convergence des luttes ont souhaité particulièrement porter la justesse de ce débat dans l'articulation entre ces deux groupes d'acteurs.

Deuxième question, l'intervention de Carmen Deeré et aussi Bina Agarwal, une économiste indienne qui a intervenu ces deux semaines sur les mêmes sujets, montre que les avancées législatives que l'on observe à travers le monde ne sont pas garantes nécessairement d'une avancée dans la lutte contre les inégalités. En quelque sorte, l'idée d'égalité inscrite dans les lois ne suffit pas à faire changer les pratiques. Même lorsque le droit affirme l'égalité homme femme au niveau de l'héritage et de l'enregistrement des terres, dans la pratique, les inégalités liées au patriarcat derrière cas structurent toujours les rapports de pouvoir homme femme. Comment dès lors faire changer cette différence structurelle de traitement et de considération entre hommes et femmes ? Troisième question, on le voit bien, les témoignages, souvent très prenants, parce qu'ils nous font vivre de près les violences qui s'exercent à l'encontre des communautés paysannes et des femmes, insistent sur l'importance de la coordination et de la solidarité internationale pour continuer les luttes.

Les organisations paysannes sont présentées comme des lieux essentiels de changement des rapports de pouvoir en interne pour permettre aux femmes et aux jeunes, non seulement de faire entendre leur voix, mais aussi concrètement, de participer à égalité aux prises de décisions. Quelles sont donc les mesures prises concrètement au sein des organisations paysannes pour renforcer la place des femmes et des jeunes en leur sein et au sein des communautés ? Quel chemin reste-t-il à parcourir pour dépasser des aspects qui peuvent être parfois incantatoires ou formels ?

Ces trois questions devraient structurer les débats qui vont s'ouvrir. Afin de conforter leur justesse, je me permets de relever des éléments complémentaires issus de l'analyse des différents documents qui sont disponibles. Un premier point, une similitude de traitement de la place des femmes en agriculture dans les contextes des Nord et des Sud. On l'a bien vu dans la présentation de la bande dessinée, « où est le patron ? ». Cela signifie que la question des inégalités d'accès au foncier et aux autres sources, même si elle prend des dimensions diverses selon les contextes, s'inscrit dans des inégalités structurelles des rapports sociaux de genre et des inégalités cumulées autour de l'éducation, par exemple, de la santé et de l'alimentation.



La modernisation agricole, qualifiée de révolution verte dans les contextes des Sud, a renforcé les inégalités de genre au profit d'une figure masculine hégémonique, renforçant la marginalisation et la visibilité du travail des femmes sur les fermes. On a pu appeler ça aussi la domestication du travail des femmes. On voit bien donc que l'articulation patriarcat/capitalisme agraire explique qu'en dépit de l'évolution des législations et des statuts des femmes paysannes, évolution liée aux luttes féministes, et donc même si le droit à l'héritage est égalitaire dans bien des contextes, entre les filles et les garçons en particulier, ça a été dit pour la France, les hommes sont favorisés par les normes sociales et ce, quels que soient les contextes, et là aussi, la France n'est pas exempte de ces situations. La publication récente de travails de sociologues française Bessières et Gollac, là, sur le genre du capital le montre bien.

Deuxième point, les violences à l'encontre du monde paysan face aux attaques des grands projets, que ce soit des grands projets de l'agro-industrie autour des monoproductions, des plantations, que ce soit autour des projets touristiques de luxe, que ce soit les extractions minières ou que ce soit aussi les zones de protection de la nature. Ces grands projets, ces attaques et ces violences sont structurelles et se sont accrus depuis les années 90 et l'avancée des politiques néolibérales, et on sait aussi qu'elles se sont accrues durant la période du Covid. La situation au Brésil montre bien que les avancées sociopolitiques sont fragiles et réversibles. Les paysans et les paysannes, leurs communautés et les femmes et les jeunes en leur sein souffrent et dénoncent la superposition des violences. Impossible de vivre décemment de son travail en raison de prix fluctuants et bas, difficulté de produire des aliments sains, fragilité des services publics en milieu rural dont se préoccupent grandement les femmes, étant donné leurs charges mentales, notamment par rapport à l'éducation et la santé de leurs familles.

Les femmes souffrent donc de violences spécifiques liées au patriarcat. On peut parler de continuum des violences dans les couples, dans les organisations, face à l'État et aux grands propriétaires. Les femmes peuvent s'organiser en groupes non mixtes. Il a été présenté dans le cas de la France, mais aussi au Brésil ils le font grandement. Les brigades de femmes, la brigade de femmes la proposition de la Confédération paysanne à l'instant, les violences et plus largement le manque de perspective pour les jeunes les encourage souvent à choisir un destin hors de l'agriculture, fragilisant de ce fait les communautés et les combats politiques.

Mais il arrive aussi, c'est le cas en Inde, les mères encouragent leurs filles à quitter la terre et à ne pas se marier à un paysan. C'est là le point ultime de déstabilisation du mouvement du monde paysan et de sa capacité à se reproduire. La question du célibat non souhaité des hommes, qui n'est pas abordée dans les débats, mais que je souhaite inviter à la discussion, est pourtant un phénomène douloureux. Un autre point, il existe une grande diversité des situations et les règles coutumières ne



sont pas immuables, comme tout construit social. Celle-ci évoluent selon les contextes. Les règles ne sont pas monolithiques. Il existe de grandes différences selon les communautés religieuses ou autres. Les normes sociales dites traditionnelles n'imposent pas non plus toujours des inégalités aux femmes. Et elles peuvent aussi leur garantir des droits d'usage du foncier, par exemple, et promouvoir une reconnaissance qui ne repose pas sur des droits privés. Un autre point que je voulais souligner, c'est la prise en considération des voix des femmes et des jeunes dans les organisations qui devrait permettre de faire bouger les lignes de combats invisibilisés, de porter au débat des questions qui étaient peu présentes ou pas présentes, comme l'articulation entre vie privée et vie au travail, la gestion des tâches ménagères, la question de toutes les activités de soins, qui c'est qui les prend en charge?

L'organisation des temps de travail pour permettre aux femmes de dégager du temps pour l'engagement syndical et politique. L'évolution aussi de l'outillage, du rapport à la technique. La lutte contre les formes de violences qui peuvent aussi concerner les hommes. Les violences inhérentes au patriarcat affectent aussi certains hommes. Le respect aussi de la vie dans toutes ses dimensions. Le témoignage des collègues de la marche des Marguerites est vraiment poignant. Les paysannes brésiliennes insistent sur les considérations pour l'agroécologie. Ne pas utiliser de poison, respecter la diversité, les paysages, les territoires, ça a été dit aussi par les témoignages sur la France et la Confédération paysanne, les biens communs, les aliments sains, mais aussi reconnaître les droits des femmes et des jeunes.

Il n'y a pas d'agroécologie sans féminisme, ça a été montré dans les affiches pour la Marche des Marguerites. Ainsi, on voit bien que l'éthique de droit et de responsabilité, c'est à dire autour de la justice environnementale doit aller de pair avec la reconnaissance du droit des femmes et des jeunes. La question de l'éco féminisme, finalement, est sous-jacente à bien des interventions. Les témoignages des femmes disent bien que la garantie du droit à la terre est essentielle, garante de la dignité, de la stabilité dans un territoire, mais il n'est pas suffisant.

Il faut un État qui garantisse des droits durables, un milieu de vie soutenable, des prix justes, etc. Les femmes demandent à être reconnues comme sujet politique, mais le terme de féminisme n'est pas toujours facile à affirmer ou assumer pour les femmes, même un féminisme rural et paysan comme on le voit en Amérique latine.

Dernier point, veillez à ne pas penser que le groupe des femmes comme le groupe des jeunes est uniforme. Il peut y avoir des alliances communes, mais aussi des divergences d'intérêts selon les cas de catégorie d'appartenance. Les témoignages insistent plutôt sur la concordance des combats, quelle que soit la diversité des situations. Par exemple, au Brésil, a été dit les paysannes, les



éleveuses, les pêcheuses, les collecteuses de noix de Babassu. Les collectifs de femmes sont à explorer, collectifs autour du foncier, autour de la gestion de matériel en commun, comme les articulations des luttes avec les luttes urbaines. Il a été dit dans les interventions sur la Confédération paysanne, avec les luttes urbaines, par exemple, mais aussi les articulations avec les autres mondes, paysans, recherche (à ce titre, je suis ravie d'être parmi vous), activistes, au profit d'une convergence des luttes.

Il convient de penser aussi les formes de communication. La bande dessinée est exemplaire à ce titre. Des films aussi qui peuvent être très engageants. C'est-à-dire: repenser les stratégies en articulant les plaidoyers politiques et les luttes de terrain, renforcer les temps de formation politique des jeunes et des femmes.

Voilà les quelques points que je voulais soulever et aussi dire en conclusion que dans la construction des plaidoyers ou dans la construction des articulations, il faut aussi s'appuyer sur, disons sur la continuité des discussions et les débats en 2016 ont produit aussi des textes qu'il serait intéressant de reprendre pour comprendre comment ils ont pu être appliqués.

[01:13:49.330] - Camilla Castro (CONTAG)

Bonjour, bon après midi. Bonsoir à toutes et tous qui participent à ce Forum international et qui discutent de la Terre, de la famille des jeunes. Je suis de l'Etat de Para. Je suis en Amazonie et c'est un plaisir d'être ici avec vous aujourd'hui et de participer de la culture de ce forum qui apporte un débat si important. J'ai plusieurs questions, mais on m'a provoqué à faire une réflexion. J'apporte aussi une résolution de la CONTAG qui a été approuvée au Conseil délibératif. La traduction me demande pardon, mais ça coupe un petit peu. Ça a été approuvé par le secrétariat de politique de la Communauté d'Agriculture qui dit que je vais lire ce petit morceau pour continuer mes paroles. Il y a la réforme agraire et qui va interférer dans la propriété de la terre, ressources naturelles. Donc, il faut travailler ces questions fluctuantes pour travailler le développement durable, combattre la misère et l'inégalité. Avec cette première considération de notre résolution, on peut dire que nous, la jeunesse, les femmes, les paysannes, les gens des forêts, on ne va pas arriver à combattre les inégalités. Il faut apporter aussi une réflexion qui dit que pour avoir une patrie aimée, il faut avoir une patrie désarmée, sans arme. Et ce qu'on voit dans les champs, c'est la violence contre les travailleurs. Là, ils vont lutter pour la garantie de ces droits qui sont des droits humains. Nous avons au Brésil plusieurs leaders en Amazonie témoignent de cette violence, on a parlé de Margarida Alves, qui était une leader très importante, qui a été assassinée par les grands propriétaires de terre. Et nous avons des leaders au Brésil qui sont toujours menacés parce qu'ils défendent leur territoire. Et nous, à la Contag, en tant qu'organisation syndicale de lutte pour la terre, ce qui nous manque grandement, c'est la formation. Donc, on a un module spécifique qui parle de la lutte pour la terre. Et



à partir de la marche des Margarites, qui parle de la lutte des femmes dans les champs, là, avec le développement durable, en apportant notre projet alternatif pour nous donner de la force, pour que nous puissions faire la lutte pour nos territoires.

Nous faisons un débat très important en ce moment, qui est « quel est le regard des gouvernements, des États et du Brésil par rapport à la vente de nos ressources naturelles ? ». Nous faisons ce débat parce qu'on construit le marché de carbone pour vendre le carbone, qui est un bien naturel. Et nous qui sommes ici dans le territoire, nous faisons la protection de ces ressources naturelles et ce n'est pas facile de voir que des entreprises d'autres pays achètent des ressources qui appartiennent à nos ancêtres, que nos ancêtres protègent. Là, ils vont faire tout ça dans d'autres territoires et maintenant, ils veulent acheter des compensations carbones, des populations qui habitent ici. Donc, il faut faire une articulation entre les jeunes et les femmes pour renforcer ce débat de l'importance d'être dans les champs. Mais nous avons toujours cette inégalité de politique d'accès à la terre, accès à des crédits qui rendent possible à la jeunesse de continuer à produire. Et malheureusement, cette inégalité, elle est très forte encore au Brésil, surtout pour les populations qui sont au champ, qui sont dans les forêts et qui sont aux rivières. Et donc là, nous voulons parler un petit peu que pour nous, au Brésil, dans le débat de la réforme agraire, on souligne le document qui donne accès à la Terre.

Dans la présentation de Carmen, elle a apporté un petit peu ce scénario du gouvernement Lula, des hommes et des femmes ont eu accès à ce document et qui a été défendu par la Marche des Marguerites. Il y avait un gouvernement populaire que nous avions qui était le gouvernement de Lula. On a parlé de l'importance des femmes pour qu'elles aient un rôle équitable à ceux des hommes. Ici, à l'État de Para, récemment, pour la réunion, nous avons su que nous avons 260 000 registres pour les propriétés rurales. Comment est-ce que nous faisons ce registre si grand et on n'arrive pas à faire une réforme agraire de qualité qui puisse impliquer des populations, des champs, des eaux et des forêts.

Je veux aussi féliciter ce forum, ce débat et ce qu'il va provoquer, il va permettre à la Contag de mieux défendre des politiques efficaces et faire des propositions aux législatives et aux exécutifs. La Contag, elle ne travaille pas séparément au secrétariat. Et ça, c'est très intéressant. Nous arrivons que nous, les jeunes, les femmes, les populations et tout le monde puissent faire un travail pour renforcer notre organisation et que nous puissions suivre toujours comme des géants dans cette lutte pour la terre, pour ces territoires, ces ressources naturelles qui sont nos vies et qui sera toujours notre existence.

[01:19:50.650] - Alaïr Luiz (CONTAG)



Merci beaucoup. Bonjour, bon après midi, bonsoir à toutes et à tous. Une des questions dont on pourrait parler d'abord, je sais qu'il y a Mazé et Monica qui sont de la direction aussi. Nous avons quelques collègues qui sont conseillers et qui peuvent nous aider si nous avons le temps. Une des questions de ce que nous faisons pour essayer de résoudre les quelques problèmes, montrer ici, les deux principaux, c'est la question de l'accès à la terre aux femmes et la jeunesse.

C'est le débat proprement dit qui continue dans ce forum et c'est un débat que la Contag va coordonner pour débattre sur ce sujet qui est si important. Là, c'est une des actions que nous travaillons pour essayer d'éclaircir un petit peu, essayer de résoudre les questions ici relevées. Une autre, c'est que comme il a déjà été expliqué, c'est la résolution 0015 que nous avons approuvé au Conseil le 9 décembre. Nous avons pris une résolution qui apporte un débat très large par rapport à l'accès à la Terre. L'accès à la Terre, en impliquant les femmes et les jeunes, c'est un débat qui apporte beaucoup d'éléments et que des fois, on n'a même pas la possibilité pour les apporter tous ici.

Mais un point important, c'est la question des limites des propriétés, parce que la terre des grandes propriétés industrielles, elle grandit et ça va porter des préjudices à la femme et à la population de façon générale. Ça va expulser ces populations des champs et des champs vers les villes. C'est un élément que nous allons continuer à défendre, qui est la réduction des limites de propriété. Là, on propose une limite de 25 hectares maximum des propriétés au Brésil. C'est un sujet que nous allons continuer à discuter parce que si on prend un volume de 25 hectares au Brésil dans la région montagneuse, là, on peut parler de 800 hectares, plus de 700 hectares de propriétés avec une limite de propriété. Là, on peut dire que c'est grand, même si l'extension territoriale du Brésil est très élevée. Comment peut-on faire ? C'est un sujet que nous débattons et que nous allons défendre à partir de maintenant, à partir de cette résolution. Un autre point, c'est que la réforme agraire, ce n'est pas seulement une façon de réaffecter. Ce n'est pas seulement en tant que politique de réallocation rurale, mais de respect aux diversités territoriales et respect aux communautés, des populations originelles, des mares, des populations riveraines.

C'est un élément pour continuer le débat de la réforme agraire au Brésil, avec une portée plus large que tout ça. Donc, il faut approfondir, bien sûr. Nous apportons une nouvelle étape pour cette discussion du mouvement syndical au Brésil, dans le sens de faire en sorte qu'on ne soit pas que dans cette question de la réforme agraire en tant que politique d'accès à la terre.

[01:24:38.260] - Fanny Métrat (Confédération Paysanne)

Moi, je voulais rebondir sur le fait qu'Hélène a bien insisté. Je pense que c'est encore une fois important de le dire. La place des femmes dans le monde paysan, la place des femmes pour l'accès à



la terre n'aura pas lieu si on ne parle pas vraiment de féminisme paysan. Il faut que ça soit intégré à tous les échelons et dans nos organisations aussi et surtout. Malheureusement, encore aujourd'hui, dans nos organisations syndicales et paysannes, on utilise un peu les femmes, entre autres pour les élections, comme des bouches trou ou comme des potiches. Ça, franchement, je le dis parce que c'est encore le cas partout autour de nous et en particulier dans nos organisations. Je pense qu'il faut vraiment qu'on ait toutes et tous conscience que nous, on est capables, en tant que femmes, de nous exprimer autant que les hommes. On est capables d'avoir des stratégies fines pour les luttes à mener et je pense qu'il faut qu'on se sente, nous femmes, capables de nous mettre en action. On a une capacité de mouvement, une capacité collective, une écoute. Il y a des sociologues qui ont travaillé là-dessus, une écoute très grande et une faculté de construire collectivement des propositions très concrètes.

Et je pense que c'est pour ça que je me rends compte, même pour intervenir aujourd'hui, les femmes de la commission FEMMES, il y en a beaucoup qui hésitaient à intervenir, à participer, à prendre la parole parce qu'elles ne se sentaient pas légitimes. En fait, ça, il va falloir qu'on arrête. Nous, en tant que femmes, en tant que militantes, en tant que paysannes, il va falloir qu'on arrête de se sentir moins légitimes que les hommes. Parce que chez nos homologues masculins, eux prennent la parole à tout bout de champ et ne se posent jamais la question si leur intervention est légitime. J'entendais Aïchata parler, la caravane de la Convergence Globale des Luttes Ouest Africaines a passé 20 jours là. Moi, j'ai un peu suivi de près ce qui s'est passé. Je me suis rendu compte que les femmes, jour après jour, prenaient de plus en plus de place au sein de la caravane, parce que je pense qu'elles se sentaient de plus en plus légitimes pour s'exprimer.

Et on ne changera pas le modèle paysan, le modèle agricole, sans que les femmes prennent toute la place qu'il leur est due. Et voilà, moi, c'est vraiment un appel à mes camarades paysannes pour dire, en fait, on est toutes capables d'être sur le devant de la scène, on est toutes capables de tenir tête à des ministres, à des administratifs et aussi à des leaders syndicaux et politiques. Il faut vraiment qu'on se sente soutenues aussi par nos homologues masculins, justement, pour prendre cette place-là. C'était juste pour dire qu'il n'y aura pas de révolution agricole sans féminisme paysan et il faut vraiment qu'on le prenne en compte à tous les niveaux de la lutte.

[01:27:28.560] - Mazé Morais (CONTAG)

Merci, merci beaucoup, camarades. Je vais rebondir sur ce qui a été dit dans le chat, une question générale qui a été posée sur le chat concernant la question très concrètement de savoir quelles ont été les actions prises par nous autres pour mettre en avant ces points qu'on a évoqués. J'aimerais dire que l'une des questions importantes qui fait que nous puissions faire ces dialogues face à tout



ce contexte de recul que nous connaissons ici au Brésil à la suite du coup d'État et de l'élection d'un gouvernement d'ultra droite qui nie les droits à la seule façon possible d'avancer avec le renforcement de nos organisations. Tout cela, ça a lieu autour, justement, de la Marche des Marguerites. C'est pourquoi nous faisons un processus, nous menons un processus de formation, la marche des Marguerites, à cette façon là de dialoguer avec la base. C'est autour de ce processus de formation, justement. Autrement dit, la Marche des Marguerites ne se résume pas à cet événement, à cet événement visible mais implique une formation, une mobilisation profonde et une articulation à la base.

Face à ce contexte de recul qui est le nôtre, nous constatons que la seule façon d'avancer c'est justement de continuer cette Marche des Marguerites. Et puis, notre agenda politique qui suppose des avancées importantes pour nous. J'aimerais vous exemplifier la création du Plan national de la travailleuse rurale avec des unités mobiles dans tous les États. Grâce à ces unités mobiles, ça permet d'accueillir plus d'un million de femmes dans le pays. Ça a été une conquête pour nous autres grâce à La Marche des Marguerites. Une autre un autre acquis qui nous semble essentiel, c'est la question de la titularisation conjointe des terres, dans le cadre de la réforme agraire. Autrement dit que nos noms figurent dans ces titres, c'est essentiel. Et puis, une autre question, la révision des critères de sélection qui sont enregistrés, qui sont inscrits dans le registre, justement pour faciliter l'accès à la terre pour les femmes et les jeunes. Enfin, rebondir, ce qui a été dit par un camarade, les avancées au sein du milieu syndical, du mouvement syndical, ça a été très important.

La parité des genres au sein du mouvement syndical, dans toutes les instances du mouvement syndical, c'est très important. Aujourd'hui, la Contag, la Confédération des travailleurs et des agriculteurs familiaux, nous sommes dans un contexte paritaire dans notre direction. Trois femmes, trois hommes, ça s'élargit. C'est le cas aussi dans les autres États et c'est le cas aussi de nos instances au niveau municipal. C'est donc ça que j'aimerais vous dire. Et puis, pour ce qui est de cette dernière question qui a été posée, c'est essentiel pour que nous puissions renforcer. À mon sens, ça a été un acquis, une conquête majeure pour le mouvement syndical et ça permet de valoriser les femmes au sein du mouvement syndical. Autrement dit, pour nous, la parité, ça ne se résume pas à ça. Il nous faut de l'égalité, il nous faut de l'autonomie, il nous faut un droit de parole, il nous faut une structure pour pouvoir mener notre travail de façon égalitaire. C'est pourquoi j'ai voulu évoquer cette question-là qui est essentielle pour nous.

[01:31:20.740] - Hélène Guetat - Ecole nationale de formation agronomique

Je n'ai pas insisté sur ce point dans mon intervention, mais je pense que c'est une question qui mériterait d'être posée. J'aimerais bien savoir comment les organisations paysannes la prennent en compte. Quand je parlais de la reconnaissance des femmes comme sujet politique et quand j'assistais



sur la prise en compte des travaux sur le féminisme, c'est évidemment la reconnaissance et les luttes pour les droits, mais c'est aussi porter des débats sur la manière dont, quand on pense en féminisme, en quelque sorte, il y a aussi des propositions concrètes qui remettent en cause aussi les manières de donner de la valeur. Par exemple, on sait que les jardins, souvent, qui sont entre les soins des femmes, les jardins autour des maisons, le potager, le maraîchage, les petites cultures, etc, tout ça, ça a été invisibilisé par la modernisation agricole, au profit des grands champs. Même la recherche agronomique a complètement délaissé toutes les activités qui sont souvent entre les mains des femmes. Il ne s'agit pas de dire qu'elles doivent rester entre les mains des femmes, puisque la lutte, c'est aussi de partager les responsabilités. Mais ce que je veux dire, c'est que penser en féministe, c'est aussi redonner de la valeur, réfléchir à comment on construit de la valeur et où est ce qu'on la place.

Ça suppose pour les organisations paysannes, non seulement de laisser de la place aux femmes, mais aussi de réfléchir à la manière dont elles pensent cette construction du rapport à la nature, du rapport aux autres, du rapport à la communauté. Je crois que c'est des questions épistémologiques aussi qui doivent être posées au cœur du débat.

[01:33:12.050] - Fanny Métrat (Confédération paysanne)

Pour conclure, malheureusement, c'était juste une idée qu'on n'a pas trop mis en avant concernant le travail physique. Et en fait, dans le monde paysan, en tout cas, j'ai vécu un peu en Afrique, mais c'est pareil ailleurs dans le monde et en France en tout cas, on le vit, c'est le travail de force qui est valorisé. C'est le travail physique, c'est le travail avec le matériel, avec les tracteurs. Plus le matériel est gros, plus on est un bon agriculteur. Et souvent, les femmes, pour des tâches autres, comme le disait Hélène, ne sont pas du tout valorisées, voire inexistantes.

Et nous, jeunes générations, pas forcément issues du milieu paysan, parfois, on essaye de reproduire ces mécanismes de domination par la force. On se casse le dos pour montrer qu'on est aussi forte que les hommes ou alors tout le travail, celles qui n'arrivent à faire un concours de muscles, tout le travail administratif, tout le travail à côté est complètement dévalorisé, voire inexistant. Ça, il faut vraiment qu'on arrive à changer les choses pour montrer qu'en fait, la gestion sur une ferme, c'est autant important que le travail physique, si ce n'est plus, et qu'une mauvaise gestion, ça nous mène droit dans le mur et que souvent, on voit c'est les femmes qui tiennent la gestion de la ferme. Et ça, on ne le valorise pas du tout. Je pense que l'histoire du travail physique, du rapport de force, question muscles, je pense qu'il faut qu'on y travaille et qu'on réfléchisse à cette question-là. Merci.